

U.C.P.C.V
UNION CATHOLIQUE DE PLEIN AIR ET DES CENTRES DE VACANCES



PROJET PEDAGOGIQUE

« Vivre en harmonie avec la nature... et entre nous ! »

Directrices :

Lore P.

Lison R.

Directrice adjointe :

Margot B.

Séjour : UCPCV - DOMAINE DE CHADENAC - 43000 – CEYSSAC

Dates : du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2025

Sommaire

Du projet éducatif au projet pédagogique

1 - Le contexte dans lequel s'inscrit le centre de vacances

- 1.1 - La carte d'identité du séjour
- 1.2 - Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés
- 1.3 - Les lieux potentiels d'activités et les partenariats envisagés
- 1.4 - La composition de l'équipe d'encadrement
- 1.5 - Les moyens de déplacement
- 1.6 - L'âge et les caractéristiques du public accueilli

2 – Les axes de développement du projet éducatif

- 2.1 - L'organisme et ses valeurs éducatives
- 2.2 - Les valeurs promues par l'équipe pédagogique
- 2.3 - Les objectifs généraux et opérationnels de l'équipe pédagogique
- 2.4 - La répartition des temps respectifs d'activité et de repos
- 2.5 - L'organisation du premier et du dernier jour
- 2.6 - La gestion de l'hygiène et de la santé

3 – Les modalités de fonctionnement de l'équipe éducative

- 3.1- L'organisation du travail de l'équipe
- 3.2 - Les attitudes pédagogiques souhaitées
- 3.3 - L'accompagnement des animateurs
- 3.4 - Les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité générale du public accueilli

4 - La relation avec les familles

5 - Les modalités d'évaluation du séjour

1 -Le contexte dans lequel s'inscrit le centre loisirs

1 .1 – La carte d'identité du séjour

Séjour	
Conception et organisation : UCPCV	Union Catholique de Plein Air et des Centres de Vacances
Domaine de Chadenac	Adresse : Ceyssac – 43000
Coordonnées du centre	Téléphone du centre d'hébergement : 04 71 00 59 Mail du directeur : contact@chadenac.com Adresse du site du domaine : chadenac.com
Public	Tranches d'âges : 3/6 ans et 7/11 ans - Origines géographiques : Haute Loire Particularités du groupe : familles qui vivent en Haute Loire – ou familles venant en vacances au Domaine de Chadenac (viennent de la France entière).
Dates	Du 7 juillet au 29 août 2025
N° déclaration Jeunesse et Sports du séjour	

1.2 – Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

Le domaine de Chadenac est situé dans un milieu à la fois rural et péri-urbain et comporte quatre bâtiments.

Répartition :

À l'intérieur :

- Une salle réservée à l'Accueil de Loisirs
- Une salle d'activités manuelles
- Une salle de restauration
- Une salle de détente et de repos

Le tout accessible aux personnes à mobilité réduite.

À l'extérieur :

- Un grand terrain de foot
- Un terrain de tennis refait à neuf en 2023
- Un terrain de padel créé en 2023
- Une grande aire de jeux rénovée et sécurisée en 2014 et en 2025
- Un jardin bio avec carrés et tables en hauteur, accessible aux personnes en fauteuil et aux enfants
- Un four à pain
- Des terrains de pétanque

- Un circuit aménagé pour les petites voitures télécommandées
- Deux tables de ping-pong et un babyfoot
- Une piscine extérieure chauffée

Tous les repas sont préparés sur place. Le pique-nique est aussi préparé sur place.

Horaires des repas :

- Le déjeuner : à 12h15
- Le goûter : mis à disposition dans l'après midi

L'UCPCV et l'accueil des enfants en situation de handicap :

L'attention portée à l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap.

Pour rappel, le Domaine de Chadenac permet d'accueillir des enfants en situation de handicap moteur selon les normes « Tourisme et handicap » dans la limite de 3 enfants.

Se positionner dans une problématique d'inclusion est un devoir politique et citoyen (au nom du droit aux vacances pour tous) mais aussi une volonté sociale. Il tient particulièrement à cœur à l'équipe d'animation et de direction de lutter contre l'exclusion et la marginalisation.

Chaque enfant a sa place : à nous de l'accompagner afin qu'il puisse s'épanouir pendant le séjour.

Aussi, nous nous attachons à adapter les espaces, les rythmes, les activités et l'organisation générale de l'accueil afin d'accueillir tout enfant atteint de troubles de la santé ou porteur de handicap qui le souhaite en adéquation avec ses besoins et ses envies et ceux de sa famille. Les dispositions prises et les activités proposées sont donc orientées vers la découverte de soi, la prise d'autonomie, la relation aux autres au travers d'ateliers artistiques et sportifs (musique, théâtre, sport, découverte de la nature, sensorialité...). Enfin, l'intégration doit relever de la responsabilité de chacun et être transversale. Il est indispensable de sensibiliser et d'impliquer également les autres enfants ainsi que tout le personnel présent sur le site, notamment en effectuant une veille vigilante contre toutes attitudes qui pourraient être discriminatoires.

1.3 – Les lieux potentiels d'activités et les partenariats envisagés

Lieux potentiels d'activités :

À proximité :

- Des bois : accessible à pied – environ 10 minutes
- Des chemins : pour faire des promenades
- La Pinatelle du Zouave – grande forêt de pins où la construction de cabanes est aménagée – grande clairière pour jouer – parfois des animaux (moutons) sont visibles.
- La ville du Puy-en-Velay à 10 minutes en mini bus (parc Henri Vinay – Cathédrale – centre historique)

Partenariats envisageables :

- Possibilité de partenariat avec le conseil général sur la découverte du territoire
- *Le Département*

1.4 – La composition de l'équipe d'encadrement

Les directrices :

- Lison R. diplômée BAFA (Approfondissement Enfance et handicap et Qualification Surveillance de baignade) et BAFD – PSC1
- Lore P. : diplômée BAFA et équivalence BAFD – professeur des écoles – PSC1

La directrice adjointe : Margot B. diplômée BAFA

Léonard B. diplômé BAFA et Qualification Surveillance de baignade – PSC1

Jacques R. diplômé BAFA Qualification Surveillance de baignade et BAFD – PSC1

Romain J. diplômé BAFA

Océane P. diplômée BAFA

Clément T. diplômé BAFA

Manon A. stagiaire BAFA

Maël C. stagiaire BAFA

Clémentine M. stagiaire BAFA

Faustine S. stagiaire BAFA

Frédérique S. stagiaire BAFA

Selon les articles R227-12 à R227-22 du CASF (dispositions relatives à la qualification des personnes encadrant les accueils de mineurs), il faut 50% de diplômés BAFA minimum, 30% de stagiaires, 20% maximum de personnes sans formation, ou 50% de stagiaires

ROLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'animateur est garant du cadre éducatif, de la sécurité et du bien-être des enfants tout au long du séjour. À ce titre :

- Il assure la sécurité physique, affective et morale des enfants, en veillant notamment à leur bien-être pendant les temps de vie quotidienne.
- Il est à l'écoute des enfants, attentif à leurs besoins et à leurs demandes, et sait adapter son attitude en conséquence.
- Il accepte le refus et respecte le rythme de chaque enfant : solliciter sans contraindre, proposer sans imposer.

- Il est force de proposition, capable d'adapter ou de modifier une activité si elle ne fonctionne pas ou si les conditions évoluent.
- Il sait adapter les activités à l'âge, aux capacités et aux envies des enfants, en tenant compte des différences de rythme et d'intérêt.
- Il gère son activité de manière autonome, depuis sa préparation jusqu'au rangement du matériel et à l'évaluation de son déroulement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individus à part entière, en valorisant leurs idées et en reconnaissant leurs émotions.
- Il informe la direction de tout incident ou situation particulière survenus dans la journée, même mineure, pour assurer un suivi collectif.
- Il connaît et applique les règles de sécurité essentielles liées aux activités, en s'assurant de leur respect par tous.

Relation avec des collègues

Dans le cadre du travail en équipe, chaque animateur s'engage à :

- **Respecter ses collègues**, leurs idées, leurs actions et leur investissement.
- **Être à l'écoute de l'autre**, favoriser la communication et l'entraide.
- **Se remettre en question et prendre du recul sur sa pratique**, afin d'améliorer collectivement la qualité de l'accueil et des animations.
- **Respecter le travail et les initiatives des autres membres de l'équipe**, en valorisant la complémentarité des compétences.
- **Participer activement à la préparation des activités**, en étant force de proposition et en contribuant à la dynamique collective.

Relation avec les parents

Dans le cadre de l'accueil des familles, l'animateur doit : **être présent aux temps d'accueil et de départ**, afin d'assurer un relais d'informations, de créer du lien et de rassurer les parents sur le déroulement de la journée.

ROLE DE LA DIRECTRICE

Avec l'équipe d'animation :

- Lors de la phase de recrutement, elle présente le projet éducatif, les valeurs et les objectifs de l'association, ainsi que les engagements attendus de l'équipe.
- Elle coordonne et accompagne son équipe, en favorisant l'écoute, la participation et la prise de décision collective.
- Elle rédige, en concertation avec l'équipe, les objectifs pédagogiques et éducatifs ainsi que les objectifs spécifiques pour les stagiaires et les animateurs en formation.
- Elle veille à créer du lien et de la cohésion au sein de l'équipe, en instaurant un climat de confiance et de communication. Elle est attentive au bien-être de chacun.
- Elle joue un rôle de formation, d'accompagnement et de validation des stagiaires BAFA.
- Elle organise les réunions de préparation (en amont du séjour) ainsi que des réunions

quotidiennes en fin de journée, pour échanger, ajuster et faire des bilans.

- Elle intervient en soutien des animateurs sur le terrain, notamment pendant les activités.

Avec / pour l'organisateur :

- Elle est **garante de la mise en œuvre du projet pédagogique**, dans le respect des orientations du projet éducatif de l'association.
- Elle assure le **lien entre l'organisateur, l'équipe d'animation et les enfants**.
- Elle veille au **bon fonctionnement des services et relations avec les équipes techniques du centre**.
- Elle est responsable de la **gestion quotidienne du séjour** : aspects administratifs, financiers et logistiques.
- Elle entretient et gère les **relations avec les différents partenaires** du séjour.
- Elle détermine et veille au respect des **points négociables et non négociables nécessaires au bon déroulement du séjour**.

Avec les enfants

- Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants ainsi que de celle de son équipe.

Avec les parents :

- Elle organise et encadre **les temps d'accueil et de départ des enfants**.
- Elle assure le **lien avec les familles**, notamment pour transmettre les informations importantes aux animateurs et à la direction.
- Elle **avertit les parents en cas de besoin** (incident, problème de santé, situation particulière).

1.5 - Les moyens de déplacement :

Des sorties sont prévues :

- Sortie les mardis à la Pinatelle du Zouave (les plus grands iront à pied) et les 3/6 ans iront au petit bois près du domaine de Chadenac.

1.6 - L'âge et les caractéristiques du public accueilli

Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans et le nombre maximum est :

- 24 enfants 6/ 11 ans
- 16 enfants pour les 3/6 ans

Ils sont répartis en deux groupes de tranche d'âge : les 3-6 ans et les 7-11 ans bien que certaines activités se déroulent en commun.

- Les 3-6 ans

BESOINS ET INTÉRÊTS	ATTITUDE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION
<u>Besoins affectifs :</u>	
Rupture avec la famille difficile	Rassurer, sécuriser, présence constante, vigilance sur le comportement des enfants (triste, colère ...)
Besoin de relations privilégiées	Un adulte référent pour cette tranche d'âge
Besoin de routine	Besoin de repère visuel (frise chronologique avec les moments de la journée)
<u>Besoins intellectuels :</u>	
Importance de la communication Veut comprendre Ne sait pas forcément lire – commence à apprendre	Privilégier communication par dessin / visuel / photo
Curiosité, monde imaginaire très présent	Prévoir des animations dans un monde imaginaire et des temps d'activités en lien avec le monde réel (activités Montessori, participation à la vie du centre)
Construire / détruire	L'enfant aime particulièrement faire, défaire, refaire ne pas le perturber dans son action Ne pas faire à sa place mais faire avec
<u>Besoins sociaux :</u>	
Besoin d'expérimenter seul, de s'isoler par moment	Protéger la bulle personnelle de l'enfant Ne pas imposer le partage, différents espaces délimités pour permettre de s'isoler si besoin
<u>Besoins physiques :</u>	
Prend conscience de toutes les possibilités de son corps, difficulté de maîtriser son corps, de contrôler ses mouvements	Donner des limites physiques, l'enfant ne ressent pas forcément sa fatigue Être attentif aux signes de fatigue Adapter le rythme des activités Proposer des temps de repos dans la journée

Besoin de jeu	Respecter et valoriser le jeu de l'enfant Tout est un jeu
Besoin de jouer seul	Ne pas forcer à le faire jouer avec d'autres

- Les 7-11 ans

BESOINS ET INTÉRÊTS	ATTITUDE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION
<u>Besoins affectifs</u>	
Personnalité s'affirme, besoin de sécurité morale et matérielle, besoin d'affection Sensibilité à la triche aux mensonges	Un climat de sécurité doit être instauré, les règles doivent être davantage expliquées
Besoin de copains, vie de groupe	Veiller à ce que des enfants ne se retrouvent pas à l'écart Jeux de coopération
<u>Besoins intellectuels</u>	
Explore, manipule, rêve, perfectionne ses attitudes, recherche de savoirs	Veiller à valoriser les réalisations artistiques Permettre l'éveil de la curiosité grâce à des activités porteuses de sens, susciter l'intérêt Permettre de choisir certaines activités
<u>Besoins sociaux</u>	
L'amitié : meilleur ami Distinction fille / garçon	Faire attention lors de la constitution d'équipe de ne pas séparer les amis
Faire pour les autres, aider	Donner des responsabilités réelles : aider à ranger, installer les jeux, mettre le couvert
<u>Besoins physiques</u>	
Maîtrise du corps et de l'esprit	Favoriser l'activité sportive
Besoin de se dépenser	Veiller au rythme
Se fatigue vite mais récupère vite	Proposer un temps de repos au milieu de la journée

Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité	Prévoir des animations dans un monde imaginaire et des temps d'activités en lien avec le monde réel (participation à la vie du centre, activités manuelles...)
--	--

2 – Les axes de développement du projet éducatif

2.1 – L'organisme et ses valeurs éducatives

Conformément aux statuts de l'Association, l'UCPCV a pour but de « promouvoir l'épanouissement physique, culturel et moral des enfants, des adolescents, des adultes en fonction d'une vision chrétienne des activités culturelles en général, en cohérence avec l'esprit de l'Évangile ».

Ce projet est attaché à l'accueil de la personne humaine quelle que soit sa famille d'esprit et s'efforce de proposer des séjours à tarifs réduits.

Pour l'UCPCV, l'éducation ne peut ni être subie, ni conditionner, endoctriner ou nier la personne, elle cherche donc à conduire vers plus d'autonomie en révélant et en enrichissant les potentialités de chacun.

L'équipe du Domaine de Chadenac est un support indispensable au bon fonctionnement du séjour, nous travaillons ensemble en amont, pendant et après le séjour.

Directeur : Jacques RADIGUET

Adjointe de direction : Sarah PHÉNIEUX

Équipe technique : le cuisinier – aide cuisine – personnel de service

Être en centre de loisirs, c'est aussi partir en vacances !

Le Domaine de Chadenac, une grande maison à la campagne

Valeurs de L'UCPCV

- Respect du rythme des enfants, silence et intérriorité, sensorialité
- Aptitude au bonheur en vivant le moment présent
- Valorisation à travers les réalisations personnelles
- Solidarité, environnement, partage
- Un accent est mis sur l'accueil et l'intégration des enfants porteurs de handicap

L'équipe de direction et l'équipe d'animation font le choix de travailler pour cet organisme car leurs valeurs, leurs actions est en adéquation avec leurs convictions, notamment proposer des activités porteuses de sens, respecter le rythme de chacun, rencontrer des nouvelles personnes, découvrir de nouveaux environnements, s'amuser et prendre son temps.

2.2 – Les valeurs promues par l'équipe pédagogique

**Autonomie
Responsabilisation
Confiance en soi
Le jeu comme vecteur d'éducation
Vouloir ce que l'on fait**

2.3 – Les objectifs généraux et opérationnels de l'équipe pédagogique

Vivre ensemble - tous différents et tous ensemble

- Contribuer à la construction d'un vivre ensemble harmonieux et respectueux de l'autre
- Prendre des initiatives, des responsabilités individuelles et collectives
- Aider l'enfant à grandir, lui permettre de s'essayer à devenir, de s'ouvrir d'être curieux de l'autre et de son environnement
- Développer la coopération

Se divertir, s'amuser en apprenant et en grandissant – vouloir ce que l'on fait

- Le temps des vacances est un moment nécessaire pour la construction de l'individu dans sa dimension sociale et personnelle
- Permettre de faire de nouvelles découvertes, susciter la curiosité, développer l'esprit critique, apprendre à faire des choix.

Valeurs	Objectifs pédagogiques	Moyens et actions
Le respect	Prendre part à un environnement harmonieux et respectueux de l'autre	<p>Coconstruire avec les enfants les règles de vie du séjour à travers des jeux et des mises en scène ludiques pour rendre ce moment participatif et agréable.</p> <p>Organiser des réveils échelonnés pour respecter le rythme de chacun pendant les temps calmes et les siestes.</p> <p>Encourager les enfants à adopter des formules de politesse au quotidien (bonjour, merci, s'il vous plaît) avec leurs camarades, les animateurs et les personnes croisées sur le domaine.</p>

		Être attentif au matériel
Responsabilité	<p>Impliquer les enfants dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs et dans le choix de certaines activités</p> <p>ÊTRE ACTEUR de ses vacances</p>	<p>Favoriser l'expression de chacun lors des temps de parole et dans le choix de ses activités.</p> <p>Impliquer les enfants dans la vie quotidienne : mettre la table, débarrasser, remplir les carafes d'eau.</p> <p>Valoriser l'autonomie progressive en proposant des situations adaptées (par exemple, apprendre à couper sa viande, se servir seul).</p> <p>Avoir le choix de l'activité une fois par semaine minimum.</p>
Le « faire » tous ensemble : solidarité		<p>Partager les repas en commun, avec des animateurs à table pour accompagner les échanges.</p> <p>Permettre aux enfants de choisir leur place à table.</p> <p>Favoriser la participation active des enfants à la mise en place et au rangement des repas.</p> <p>Proposer des regroupements matinaux et des temps calmes collectifs : chansons, yoga, do-in, danse...</p> <p>Partager des temps de jeux (coopératifs notamment)</p> <p>Impliquer les plus grands</p>
Participer à la vie collective	<p>Permettre à chacun de partager ses émotions, de les vivre tout en l'accompagnant et le rassurant</p>	<p>Mettre en place chaque jour des temps de parole pour les enfants et les animateurs.</p> <p>Permettre aux enfants de s'exprimer par différents moyens : verbalement, par le dessin ou à travers leurs choix d'activités.</p>

		Accompagner et rassurer les enfants dans l'expression de leurs émotions.
Curiosité et Découverte Être curieux Apprendre	Découverte de la nature - des espaces du domaine S'ouvrir à de nouvelles idées, cultures...	<p>Organiser des activités dans la nature et des moments dans le jardin : cueillette ; observation, jeux de piste...</p> <p>Proposer des activités manuelles et des ateliers de relaxation pour découvrir de nouvelles pratiques.</p> <p>Proposer des activités porteuses de sens (thèmes : Moyen Âge, art du spectacle, autour du livre, expériences scientifiques...).</p> <p>S'initier à des ateliers inspirés de la pédagogie Montessori.</p>
Confiance en soi et estime de soi	Encourager l'autonomie et valoriser les réussites de chacun.	<p>Favoriser la motricité et l'autonomie des plus petits avec des activités ancrées dans le réel et des ateliers inspirés de la pédagogie Montessori.</p> <p>Encourager les réalisations artistiques diverses, activités variées (énigmes, rapidité, motricité...).</p> <p>Valoriser les réussites individuelles et collectives.</p> <p>Encourager les enfants quotidiennement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se changer seul à la piscine et être responsable de ses affaires - apprendre à couper sa viande <p>Responsabiliser les plus grands afin de gagner en maturité et en confiance en soi</p>

Connaissance de soi	<p>Permettre à chaque enfant de découvrir ses goûts et ses limites.</p>	<p>Éveil des sens. Proposer un large choix d'activités et respecter le rythme de chacun. Découvrir de nouvelles activités : activités manuelles et artistiques, temps calme, relaxation, motricité et activités sportives et réussir à se les approprier à sa manière ? Comprendre et respecter le refus de participation à une activité en cherchant des alternatives adaptées.</p>
S'amuser Créativité	<p>Se réaliser, expérimenter, grandir, se révéler. Stimuler l'imagination et l'esprit d'équipe. Réaliser des activités tous ensemble, des activités de coopération.</p>	<p>Organiser des jeux collectifs, coopératifs, des temps sportifs dans la nature afin d'encourager la solidarité. Consulter et expérimenter différentes formes d'art : peinture, modelage, chant, théâtre...</p>
Bienveillance	<p>Assurer un climat d'écoute et de respect au sein du groupe.</p>	<p>Être attentif aux relations entre enfants et intervenir avec bienveillance en cas de conflit. Accompagner les enfants à trouver eux-mêmes des solutions à leurs désaccords.</p>

2.4- le descriptif de la journée

Horaires	Activités	Descriptif – rôle de l'équipe encadrante
8h-9h	Accueil des enfants et de leurs parents	Installation des enfants, discussion et renseignements pour les parents. Temps libre des enfants : dessin, lecture, jeux de société, activités et jeux Montessori, activités manuelles...
9h-10h	Activités dynamisantes	Chant, danse, petits jeux, puis intériorité et relaxation
10h-12h	Activité du matin	Les 3-6 ans : Activité Montessori adaptée à leur âge puis petits jeux à l'extérieur Les 7-11 ans : grand jeu / petits jeux ou activité manuelle Puis : dressage de la table, jeux extérieurs, temps d'hygiène.
12h15-13h15	Repas : Le repas favorise les échanges et les discussions , il est aussi un moment d'éducation à la santé	À l'extérieur si possible, sous l'auvent.
13h15-13h30	Débarrassage, aide la plonge (pour les plus grands) et temps d'hygiène	
13h30-14h	Temps calme Le temps calme/détente Un moment de repos - même court - après le repas est nécessaire pour tous - même pour l'équipe d'animation qui doit aussi pouvoir souffler	Les 3-6 ans : temps allongé pendant 15 min puis possibilité de sieste ou de jeux calmes ensuite. Les 7-11 ans : temps de relaxation de 15 min (musique, pleine conscience, repos allongé...) puis activités calmes (lecture, jeux de société, activité manuelle...)
14h00-15h15	Jeu extérieur <u>au choix</u> Activité manuelle	L'équipe prend en charge le groupe et anime les activités. Activités manuelles ou découverte de la nature. Temps de pause pour se reposer, boire, aller aux toilettes, remettre de la crème solaire
15h15-16h30	Piscine	Encadré par un animateur SB : surveillant baignade

16h30-17h	Goûter Fourni par l'Accueil de Loisirs	Temps convivial pour se reposer, discuter, échanger...
17h-18h	Départ des enfants	Jeux libres à l'extérieur. Communication avec les parents. (NB : Si un enfant part avec une autre personne, cela aura été stipulé le matin)

2.5- L'organisation du premier et du dernier jour

L'aménagement du centre :

L'aménagement : fléchage / signalétique de différents espaces, marquage des différents lieux sera faite par l'équipe avant l'arrivée des enfants.

Sur le centre le jour I :

Faire visiter l'accueil de loisirs aux parents qui ne connaissent pas et présenter l'équipe d'animation

Dernier jour :

Remettre les vêtements de rechange aux parents
Remettre un questionnaire aux parents à remplir

2.6 - La gestion de l'hygiène et de la santé

ROLE DU RESPONSABLE SANITAIRE

- Il soigne les enfants comme le personnel ;
- Il assure le suivi médical des enfants en cas de traitement ;
- Il gère le contenu de l'armoire à pharmacie, des trousse de secours (vérification des dates de péremption, réassort, rachat éventuel de produits) ;
- Il informe l'équipe d'animation des conduites à tenir en matière de sécurité, de mesures d'hygiène.
- Il travaille en partenariat avec la directrice
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe l'équipe
- Il prend les contacts avec les médecins rattachés au centre

Il fait de la prévention et informe les autres membres de l'équipe

- Il gère les fiches sanitaires
- Il gère le cahier d'infirmerie
- Il est référent en matière de santé auprès des parents

3- Les modalités de fonctionnement de l'équipe éducative

3.1 – L'organisation du travail de l'équipe

Chaque soir une réunion sera organisée de 15 minutes – elle aura lieu de 18h00 à 18h15 après le départ des enfants.

Dans la journée, chaque animateur peut venir voir la directrice afin de lui exprimer une **problématique importante** qui ne peut pas attendre la réunion du soir.

L'équipe est autonome a communication entre chacun est un point essentiel. Chaque membre de l'équipe prend une pause dans la matinée et dans l'après-midi.

Concernant le partage des responsabilités et des tâches, le rôle de chacun sera déterminé chaque soir pendant la réunion.

	C o n t e n u s
Avant	Une réunion de préparation est organisée mi-juin Une réunion avant le séjour dimanche 6 juillet
Pendant	Une réunion chaque soir Un point avec les stagiaires : Un bilan en début de semaine, un point en milieu de semaine, un point chaque fin de semaine et à la demande ou si besoin. Animateurs : Un bilan aura lieu en début de semaine, puis en fin de semaine.
Après	Un compte rendu du séjour sera envoyé à l'équipe à la suite à un bilan qui leur sera demandé

3.2 - Les attitudes pédagogiques souhaitées

Différentes attitudes pédagogiques seront envisagées, ces postures seront déterminées en fonction du groupe.

L'objectif est d'amener les enfants à faire seul et à vouloir ce qu'ils font.

Une invitation est proposée et un choix alternatif toujours proposé. L'objectif en fin de séjour est d'évaluer individuellement la progression de chaque enfant sur son **autonomie** / sa capacité d'**adaptation**, sa **responsabilisation**.

Permettre à l'enfant qui est plus grand d'apprendre à l'autre/d'accompagner l'autre de partager avec l'autre enfant.

3.3- L'accompagnement des animateurs

Les animateurs et stagiaires auront le jour de la préparation du séjour un bilan à remplir.

Il sera mis à la disposition de l'équipe : des livres sur les animations, la pédagogie Montessori.

Des formations pourront être proposées lors de la réunion, en fonction des besoins ou les problématiques rencontrés sur le séjour.

Un bilan sera effectué chaque fin de semaine.

3.4 - Les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité générale du public accueilli (physique et affective)

a - Le Non négociable en général

- Le respect de la loi - les règles de sécurité de base
- Code de la route / taux encadrement / bâtiment aux normes
-

b - Le Non négociable pour les enfants

Afin de garantir un cadre de vie sécurisant, bienveillant et respectueux pour tous, certaines règles sont **strictement non négociables** et devront être respectées par l'ensemble des enfants:

- **Aucun propos discriminant** ne sera toléré, qu'il soit dirigé envers un autre enfant, un adulte ou toute personne rencontrée pendant le séjour. Chacun mérite d'être respecté.
- **Respect du matériel et de l'environnement** : les enfants doivent prendre soin des équipements et espaces mis à leur disposition et respecter les lieux.
- **Téléphone portable interdit** : les enfants ne sont pas autorisés à avoir un téléphone pendant l'accueil.
- **Pas de tablette ni de console de jeux** : les appareils électroniques personnels ne sont pas acceptés.
- **Pas d'argent de poche** : il n'est pas nécessaire pour les activités et il pourrait être source de tensions.

- **Respect de la non-mixité dans les sanitaires** : les espaces sanitaires ne sont pas mixtes ; chaque enfant devra utiliser les installations prévues pour son groupe.
- **Respect de la laïcité** : aucun jugement, critique ou discours à caractère religieux ne sera toléré. Chacun doit pouvoir vivre sa propre identité dans le respect de celle des autres, sans prosélytisme.

c - Le non négociable pour l'équipe d'encadrement

Afin d'assurer un cadre éducatif cohérent, sécurisé et respectueux, l'équipe d'animation s'engage à respecter sans exception les règles suivantes :

- **Drogue** : interdiction totale de consommation, détention ou diffusion de produits stupéfiants.
- **Tabac** : la consommation de tabac est autorisée uniquement à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement, dans un espace défini en début de séjour et non visible des enfants. Ce lieu devra également respecter la tranquillité des autres usagers et ne gêner personne par la fumée. La sortie complète du domaine étant trop éloignée, un emplacement discret et convenable sera convenu en équipe.
- **Alcool** : strictement interdit sur le temps de travail et dans l'enceinte de l'établissement.
- **Aucun propos discriminant ne sera toléré au sein de l'équipe**, qu'il soit lié à l'origine, la religion, le genre, l'apparence physique, les opinions ou toute autre différence.
- **Respect envers tous** : chaque membre de l'équipe doit adopter un comportement bienveillant et respectueux vis-à-vis des enfants, de ses collègues et des intervenants extérieurs.
- **Téléphone portable** : chaque animateur disposera de son téléphone personnel uniquement à usage professionnel pendant la journée, notamment pour rester joignable par ses collègues en cas de besoin organisationnel ou de sécurité. Les téléphones ne devront pas perturber les temps d'animation et ne seront pas utilisés à des fins personnelles pendant les activités ou en présence des enfants.
-

d - Transmission des consignes aux enfants et à l'équipe

Exercice de sécurité

Un exercice d'alerte incendie sera réalisé en début de séjour afin de familiariser enfants et équipe aux consignes d'évacuation et aux comportements à adopter en cas d'urgence

Gestion des consignes de sécurité avec les enfants

- Dès le premier jour, une réunion collective sera organisée pour présenter les règles de sécurité et les principes de vie en collectivité.
→ Certaines règles seront coconstruites et écrites avec les enfants, afin qu'ils puissent mieux se les approprier.
→ Les règles non négociables (respect des personnes, du matériel, interdictions...) seront affichées par l'équipe.
- Ce temps, qui peut parfois sembler long ou répétitif, sera conçu de manière ludique et participative : sous forme de jeux, de mises en situation ou de scénlettes, pour rendre ce moment vivant et engageant pour tous.

Consignes pour les activités et sorties (exemple : piscine)

Les consignes de sécurité spécifiques à chaque activité seront :

- Énoncées le matin lors de la présentation de la journée.

- **Écrites avec les enfants** afin qu'ils puissent participer à leur élaboration et mieux les intégrer.
- **Rappelées le jour même**, avant le départ ou le début de l'activité, de façon orale et/ou ludique (dessin, mime, petit jeu de rôle...) pour s'assurer de leur bonne compréhension par tous.

Cette organisation vise à instaurer un cadre sécurisé et rassurant, où chaque enfant est acteur de la vie collective et responsable à son niveau de son environnement.

4 - La relation avec les familles

Le centre de loisirs veille à instaurer et entretenir un lien de confiance et de proximité avec les familles tout au long du séjour.

Les principes qui guident cette relation sont les suivants :

- **Favoriser les échanges et les relations avec les familles** : être disponible et à l'écoute.
- **Informier les familles** : un mail sera envoyé aux parents afin de leur expliquer le mode de fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Elles pourront **contacter le centre à tout moment** en cas d'urgence ou pour transmettre une information importante.
- **Contacter les familles rapidement** en cas de besoin ou de situation particulière concernant leur enfant.
- **Respecter, dans la mesure du possible, les demandes des familles** et, lorsque cela n'est pas réalisable, leur expliquer les raisons de façon claire et respectueuse.

5 - Les modalités d'évaluation du séjour

Un questionnaire de fin de séjour sera remis aux enfants et aux parents. Un questionnaire sera remis à l'équipe encadrante,

Chaque jour, des temps de régulation avec les enfants / animateurs seront effectués afin d'évaluer le séjour.

L'équipe de direction remplira aussi un questionnaire qui évaluera la mise en place du projet pédagogique.

L'épanouissement, la joie et leurs sourires seront notre meilleure récompense !

